



# Essor et restructuration du vignoble chilien : l'exemple du Maule (VII<sup>e</sup> région) : 1995-2005

Martin Paegelow, Dario Toro Balbontin

## ► To cite this version:

Martin Paegelow, Dario Toro Balbontin. Essor et restructuration du vignoble chilien : l'exemple du Maule (VII<sup>e</sup> région) : 1995-2005. Les Cahiers d'Outre-Mer, Université Bordeaux III, 2008, pp.81-98. <halshs-01064068>

**HAL Id: halshs-01064068**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01064068>**

Submitted on 15 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## **Essor et restructuration du vignoble chilien : l'exemple du Maule (VII<sup>e</sup> région) : 1995-2005**

Martin PAEGELOW<sup>1</sup> et  
Darío Enrique TORO BALBONTÍN<sup>2</sup>

Depuis le milieu des années 1990 la mondialisation du secteur viticole est une réalité avec l'apparition de pays, qualifiés de « nouveaux producteurs », comme les États-Unis, l'Argentine, le Chili, l'Australie, l'Afrique de Sud pour ne nommer que les plus importants. Si certains de ces pays ont, contrairement à ce que le qualificatif « nouveau » laisse entendre, une longue tradition vitivinicole, l'ensemble des pays cités ont en commun une présence assez récente sur le marché mondial des vins ce qui les distingue de la Chine, sixième producteur de vins en 2003 selon l'Organisation internationale de la vigne et vin (OIV), mais inexistant sur le marché mondial.

Ainsi, toujours selon l'OIV (2003), les trois plus grands producteurs européens (France, Italie, Espagne) produisent chacun au moins deux fois plus que les États-Unis (premier nouveau producteur). En surface de vignes, l'Espagne, la France et l'Italie dominent toujours avec un peu plus de 60 % de la surface en vignes à vin mondiale. Il en va de même pour les exportations. Le Chili, qui ne pèse que pour 2,4 % dans la surface mondiale des vignes à vin, est devenu le cinquième exportateur mondial de vin. Le Chili est l'exemple même d'une viticulture restructurée en tant que culture agricole capitaliste et exportatrice produisant de vins de marque qui garantissent d'une année sur l'autre un goût quasi identique et répondent ainsi à une demande croissante de consommateurs venant des pays anglo-saxons mais également asiatiques ou issus des anciens pays du bloc soviétique.

---

1. Professeur, GEODE UMR 5602 CNRS, Maison de la Recherche ; mél. : paegelow@univ-tlse2.fr

2. Chercheur contractuel, CEDER – Centro de Estudios Regionales, Universidad de Los Lagos, Chili ; mél. : dtoro@ulagos.cl

Les producteurs européens concomitants, la France en tête, connaissent des problèmes de débouchés sur le marché mondial. Leurs produits, issus en grande partie du modèle de l'exploitation familiale (une notion inconnue au Chili) – les vins de terroir – offrent un ratio qualité/prix plus difficile à défendre aujourd'hui qu'il y a dix ans encore.

Ainsi les stratégies de la filière vitivinicole européenne – et notamment française – sont mises en cause. En France – pays emblématique des vins à terroir – la question est posée : faut-il promouvoir la filière des vins de cépage tandis que le système des appellations d'origine contrôlées (AOC) est contesté (*Le Monde*, 2005). Dans ce contexte, il est intéressant de noter que certains nouveaux producteurs comme le Chili s'orientent vers une production de plus haute qualité, capable de concurrencer le segment supérieur (Vinos de Chile, 2010) en intensifiant à la fois le marketing des vins de cépage de haute qualité (identification par la marque) tout en préparant l'arrivée sur le marché de vins territorialisés susceptibles d'accroître l'adhésion du consommateur. L'ensemble des processus esquissés a lieu selon des normes de vinification très différentes dans les principaux pays concernés ce qui donne lieu à des négociations d'autant plus âpres (cf. accord 2005 entre États-Unis et l'Union européenne, Supp, 2005) qu'il s'agit aussi de la confrontation de deux modèles économiques et sociaux, à savoir l'exploitation familiale à la française et les grands domaines, présents notamment outre-Atlantique.

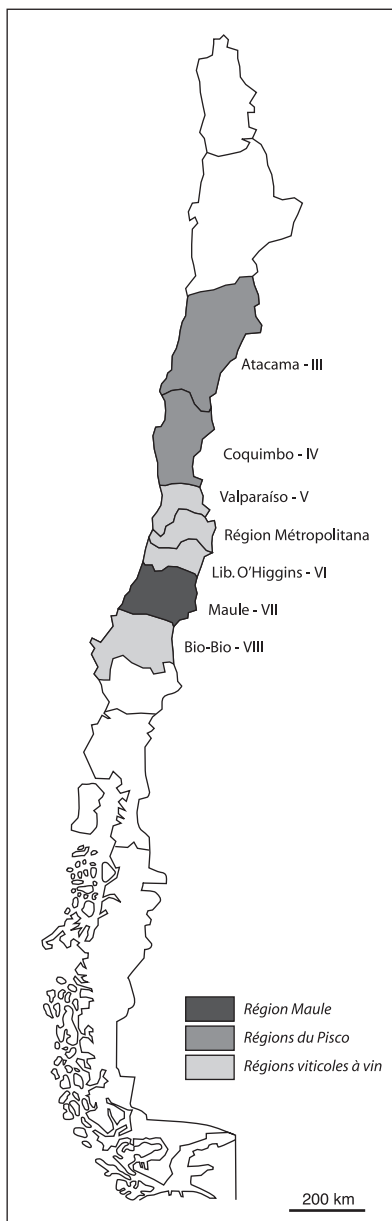
Dans ce contexte, cet article retrace l'évolution récente, la situation actuelle et les mutations pressenties d'un pays qualifié de nouveau producteur dont la viticulture est tout sauf nouvelle : le Chili<sup>3</sup>, en prenant exemple sur sa VII<sup>e</sup> région – le Maule – qui n'est autre que la première région viticole chilienne en concentrant près de la moitié de la viticulture nationale. Nous abordons la région du Maule dans son ensemble ainsi que sa position dans l'ensemble national sur les plans de la surface des vignes à vin, de la production et des exportations et des principaux cépages. À l'échelle communale, nous verrons que la situation décrite est néanmoins beaucoup plus contrastée que la moyenne régionale ne le laisse présager avant de conclure par les tendances actuelles et les perspectives générales pour les prochaines années.

## **I – La viticulture du Maule (VII<sup>e</sup> région), région représentative de la situation nationale**

La région du Maule (fig. 1) totalisait 48 957 ha de vignes en 2004 ce qui correspond à 43,1 % de la surface viticole du Chili, qui comptait la même année 112 056 ha, soit 1,4 % de la surface viticole mondiale (SAG, 2006).

---

3. Les mutations vitivinicoles du pays entier ont été décrites récemment par Tulet et Sánchez Alvarez, 2002.



**Figure 1 – Les régions viticoles au Chili.**

En gris médium (du nord au sud) : régions III (Atacama) et surtout région IV (Coquimbo) sont les régions de production du pisco. Plus au sud se localisent les régions viticoles à vin (en gris clair) : région V (Valparaíso), région métropolitaine, région VI (Liberator O'Higgins), région VII (Maule en gris foncé) et région VIII (Bio-Bio). Il faut noter que la production de raisin destinée à la consommation directe se concentre sur les régions III à VI, plus la région métropolitaine.

La production de la VII<sup>e</sup> région en 2004 s'élevait à 2,97 millions d'hectolitres (M hl), soit 47,3 % de la production nationale qui était de 6,3 M hl, équivalent 2,3 % de la production mondiale, plaçant ainsi le Chili au 10<sup>e</sup> rang des producteurs de vin (Vinos de Chile 2010, 2005). L'Institut National Statistique (Chile. Instituto Nacional de Estadísticas, 2004) donne pour les années 2003-2004 un pourcentage régional dans la production nationale de vin légèrement inférieur (44 %). La plus grande part de la production est exportée (2,34 M hl en 2004). Le Maule représente 50 % des exportations de vin du pays (4,67 M hl en 2004 ce qui place le Chili au 5<sup>e</sup> rang des pays exportateurs). Autrement dit, le Maule est, de loin, la première région viticole du Chili.

L'histoire de la viticulture du Maule se confond avec celle du pays (Tulet et Sánchez Alvarez, 2002) et remonte à l'époque de la colonisation. Notons que le véritable essor de la viticulture chilienne remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (essor de la viticulture irriguée, importations de cépages français, adoption du vin comme boisson quotidienne, crise du phylloxéra en Europe). Ce système, fondé sur une commercialisation intérieure, se dégrade à partir de 1970, notamment en liaison avec une baisse importante de la consommation. La surface des vignes à vin chute de 110 000 ha (1970) à moins de 60 000 en 1993. L'essentiel de cette contraction a lieu durant la décennie 1980 où l'on passe de 105 000 ha de vignes à vin en 1981 à 69 000 ha en 1989 (Pszczólkowski, 1990). Il est à noter que le recul de la vigne dans le Maule fut moins spectaculaire que dans le reste du pays. Ainsi la surface viticole reculait de 28 % durant les années 1980 dans le Maule contre plus de la moitié dans la *Valle Central* (régions V, VI et Metropolitana) ce que Pszczólkowski attribue à un manque d'alternatives sachant qu'à l'époque 60 % de la surface agricole du Maule étaient non irrigués. À partir de cette date – la consommation intérieure continuant à diminuer – l'évolution s'inverse et la vigne, désormais culture d'exportation intégrée dans le marché mondial, connaît une décennie de forte expansion (Schirmer, 2005), impulsée par les *bodegas*<sup>4</sup>. Le tableau 1 et la figure 2 montrent la croissance en surface des vignes à vin du Maule entre 1995 et 2004 : + 88 %. Cette expansion est d'autant plus spectaculaire que l'essentiel de cette croissance a eu lieu en seulement cinq ans : + 75 % entre 1995 et 2000. Depuis 2000, l'accroissement en surface est nettement plus modéré (+ 7 % en quatre ans) tandis que la restructuration de la viticulture (changement de cépages, procédés de vinification et de commercialisation) tendant à une meilleure qualité et à une pénétration dans le segment haut de gamme, se poursuit. Malgré les nombreuses plantations, la part du Maule dans l'ensemble national a légèrement diminué pendant la phase d'essor 1995-2000 pour se stabiliser par la suite.

---

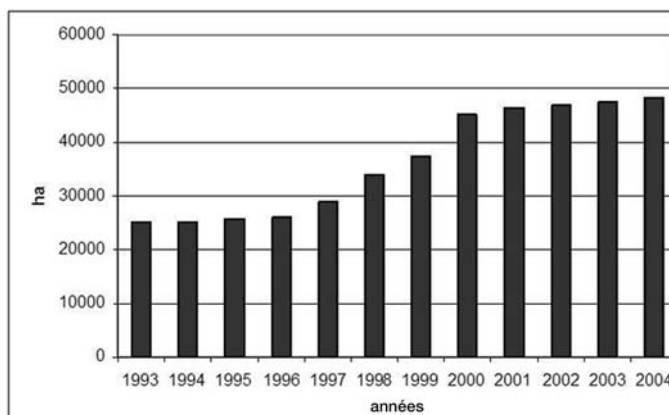
4. *Bodega* : exploitation contrôlant toute la filière : plantation, vinification et commercialisation et dont le terme français (cave) ne reflète qu'incomplètement la réelle domination qu'exercent ces sociétés, souvent de grande taille.

Année	Chili	Maule	Part régionale du Maule (%)
1995	54 400	25 660	47,2
2000	103 876	45 050	43,4
2004	112 056	48 273	43,1

**Tableau 1 – Surfaces de vignes à vin (ha) au Chili et la région du Maule.**

(Source : SAG, 2006)

Depuis la fin des années 1990, la structure de propriété des vignes à vin a peu évolué. Les statistiques détaillées ne sont disponibles que depuis 1998<sup>5</sup>. Pour la période 1997-2000, correspondant à la principale phase d'expansion, le nombre total des entreprises viticoles a augmenté de 15,7 % alors qu'entre 2000 et 2004 il n'augmente que de 4,8 %. Durant cette dernière période, ce sont surtout les exploitations moyennes et grandes (5 à 50 ha) qui se multiplient (tabl. 2). Cependant les petites exploitations restent majoritaires. Ainsi, en 2004, 64 % des exploitations ont une surface inférieure à 5 ha. De l'autre côté, plus de 60 % des terres viticoles sont détenus par les grandes exploitations de plus de 20 ha ; les petites exploitations de moins de 5 ha ne totalisent qu'à peine 11 % des terres viticoles<sup>6</sup> – une distribution qui a peu évolué durant les dernières années.



**Figure 2 – Superficie (ha) des vignes à vin dans le Maule : 1993-2004.**

(Source : SAG, 2006)

5. Pour l'année 1997, le *Servicio Agrícola y Ganadero* publie une grille de la taille des exploitations viticoles faisant référence aux catégories suivantes : subsistance (735 exploitations), petite (2 868), moyenne (343), grande exploitation (362) ainsi que les exploitations non classées (17) ; total des exploitations viticoles : 4 325.

6. Faute d'informations chiffrées précises, nous nous basons sur une surface correspondant à la valeur moyenne de chaque classe donnée (0,5, 2,5, 7,5, ... ha ; pour la dernière classe de plus de 50 ha nous attribuons la différence entre la surface totale et le cumul des premières 5 catégories ce qui revient à une moyenne de 90-100 ha pour cette catégorie.

Année Ha	Nombre d'exploitations viticoles									Surfaces (%) par catégorie de taille d'exploitation 2004
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	% 2004	Évolution (%) 1998-2004	
< 1	1 485	1 515	1 549	1 552	1 557	1 564	1 572	29,97	5,86	1,61
1,1 – 5	1 536	1 611	1 706	1 746	1 755	1 764	1 777	33,88	15,69	9,07
5,1 – 10	513	562	726	758	770	782	788	15,02	53,61	12,07
10,1 – 20	375	408	520	532	537	542	548	10,45	46,13	16,79
20,1 – 50	263	304	362	389	396	401	411	7,84	56,27	29,38
> 50	116	121	143	143	144	144	149	2,84	28,45	31,08
TOTAL	4 288	4 521	5 006	5 120	5 159	5 197	5 245	100,00	4,77	100,00

**Tableau 2 – Structure des exploitations viticoles du Maule entre 1998 et 2004 : nombre d'exploitations viticoles selon la surface (ha) viticole moyenne et poids surfacique (%) des catégories de taille des exploitations.**

(Source : SAG, 2006)

En 2003 (Vinos de Chile 2010, 2005) le nombre de *bodegas* dans la région s'élevait à 170 avec une capacité de stockage de près de 700 000 litres alors que l'administration régionale n'en recensait, pour l'année 1998, que 133 sur un total national de 354 *bodegas* (Gobierno regional de Maule, 1999). La part régionale du Maule s'élevait alors à 37,7 %, un chiffre inchangé en 2003. La part régionale des exploitations viticoles est de 38,2 % tandis que la capacité de stockage des caves de la VII<sup>e</sup> région, toujours en 2003, correspond à 38,9 % de celle du Chili.

	Nombre de <i>bodegas</i> ayant répondu à l'enquête	Emplois permanents	techniciens	ingénieurs	Nombre de techniciens / <i>bodega</i>	Nombre d'ingénieurs / <i>bodega</i>
Coquimbo (IV)	28	87	18	16	0,64	0,57
Valparaíso (V)	28	107	22	23	0,79	0,82
Metropolitana	69	243	48	53	0,70	0,77
Lib. O'Higgins (VI)	104	363	75	82	0,72	0,79
Maule (VII)	143	475	99	99	0,69	0,69
Biobío (VIII)	12	41	7	7	0,58	0,58
<b>Total</b>	384	1316	269	280	0,70	0,73
<b>% Maule</b>	37,2	36,1	36,8	35,4		

**Tableau 3 – Structure des emplois des *bodegas* par région.**

(Note : n'apparaissent que les *bodegas* ayant répondu à l'enquête (143 sur 170 dans le Maule ; 384 sur 451 dans le pays entier).

(Source : Instituto Nacional de Estadísticas, 2004)

Les données du tableau 3 donnent un aperçu du contexte national des *bodegas*. Si le pourcentage régional d'employés permanents (auxquels il convient d'ajouter un nombre important de contractuels saisonniers) correspond *grosso modo* à celui du nombre de *bodegas*, on constate une sous-représentation des emplois qualifiés. Ainsi le nombre moyen de techniciens et d'ingénieurs par *bodega* fournit un indice de la capacité viticole. Cet indice décrit un double gradient à partir des régions V, VI et Metropolitana (valeurs les plus élevées) aussi bien vers le Nord que vers le Sud – autrement dit en direction de la province.

	Nombre de <i>bodegas</i>	Vinification	Conservation du vin	Embouteillage
Curicó	98	41	66	16
Talca	25	19	18	9
Linares	39	25	23	11
Cauquenes	8	6	6	5
<b>Total Maule</b>	<b>170</b>	<b>91</b>	<b>113</b>	<b>41</b>
<b>Total Chili</b>	451	263	291	127
<b>% Maule</b>	<b>37,7</b>	<b>34,6</b>	<b>38,8</b>	<b>32,3</b>

**Tableau 4 – Bodegas du Maule (2003/2004) et leurs capacités de vinification, de conservation et d'embouteillage (données par province).**

(Source : Instituto Nacional de Estadísticas, 2004)

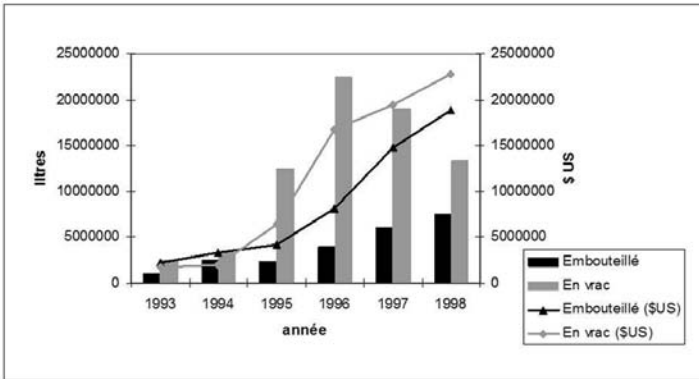
Les données du tableau 4 permettent une meilleure localisation des *bodegas* à l'intérieur de la région, composé de quatre provinces et de trente communes (fig. 5) tout en fournissant des indicateurs sur leur savoir-faire. On constate une nette concentration dans le Nord (région de Curicó) qui concentre plus que la moitié des *bodegas* mais dont la qualité viticole (vinification et capacité d'embouteillage notamment) est cependant, en moyenne provinciale, basse. Ce constat est également applicable à toute la région : moins du quart des *bodegas* du Maule ont la capacité d'embouteillage alors que la moyenne nationale est – à l'instar des emplois hautement qualifiés – légèrement supérieure (28 %).

## II – Une industrie viticole tournée vers le marché extérieur

Nous l'avons déjà indiqué : le renouveau du vignoble chilien des années 1990 est celui d'une culture d'exportation. À cet égard aussi, le Maule est représentatif de l'ensemble national. Si la période des grandes plantations de cépages fins est celle des années 1995-2000, c'est également pendant cette



période que les exportations de vins décollent (fig. 3). On remarque que si le volume du vin exporté en vrac (*granel*) reste encore prédominant, la valeur (en US \$) des vins embouteillés (*embotallado*) suit de près celle du vin en vrac du milieu à la fin des années 1990 pour la dépasser au début des années 2000.



**Figure 3 – Évolution (en litres et valeur en US \$) des exportations de vin embouteillé et en vrac de la région du Maule, 1993-1998.**

(Source : Gobierno regional de Maule, 1999)

Selon le service des Douanes (Chile. Servicio Nacional de Aduanas, 2006) l'industrie du vin occupe pour les années 2004 et 2005 la seconde place dans les exportations régionales derrière la filière bois (cellulose et produits transformés comme le papier représentent encore 28 % des exportations du Maule en 2005). La filière viticole contribue à hauteur de 22 % aux exportations de la région (20 % en 2004) : 210 sur 954 millions de US \$ FOB (182 millions en 2004). L'augmentation de la filière viticole est plus de trois fois plus importante que la moyenne des exportations régionales (20,1 % contre 6,6 % entre 2004 et 2005). Autrement dit, la filière vitivinicole est actuellement, si l'on se tient aux seules exportations, le secteur économique le plus dynamique de la région. En regardant de près, selon la même source, ces chiffres impressionnants cachent, en fait, deux tendances inversées : au mieux la stagnation, généralement un recul franc, des vins de table (souvent exportés en vrac) et la forte progression des vins fins traditionnels – les exportations de Cabernet-Sauvignon progressent de 24 % d'une année sur l'autre – mais aussi de produits relativement novateurs comme les assemblages de cépages ou encore les vins à appellation d'origine (*denominación de origen*). D'autres produits, comme les vins mousseux, émergent tout juste dans les statistiques<sup>7</sup>.

7. Les vins mousseux n'étaient pas exportés du Maule en 2004. Sur l'année 2005, ils représentent 120 000 US \$ FOB.

Les principaux importateurs du vin chilien restent pour 2005 (Vinos de Chile 2010, 2005) :

- l'Europe (79 % pour le vin embouteillé ; 54 % pour le vin en vrac)
- les États-Unis et le Canada (25 % embouteillé ; 10 % en vrac)
- l'Amérique latine et les Caraïbes (13 % embouteillé ; 1 % en vrac)
- l'Asie et l'Océanie (7 % embouteillé ; 10 % en vrac)

Ces ensembles continentaux cachent des fluctuations rapides, parfois d'une année sur l'autre, au niveau des pays concernés. Cependant, on retiendra notamment la difficulté relative des vins chiliens fins à percer sur le marché européen, devenu le principal marché des exportations chiliennes à partir de l'an 2000<sup>8</sup>. Les efforts de replantation, d'amélioration de vinification et du réseau commercial, consentis par la filière vitivinicole chilienne – et notamment de celle du Maule – pour concurrencer plus efficacement les vins européens dans le segment supérieur, sont lisibles dans une véritable politique viticole telle qu'elle s'exprime dans le programme « *Vinos de Chile 2010* ». Ce programme régional, alliant tous les acteurs de la filière vitivinicole cherche à promouvoir la vitiviniculture du Maule, notamment en améliorant les techniques de vinification et en épaulant la commercialisation.

### III – Les principaux cépages

L'extension de la surface viticole de vignes à vin a été accompagnée par un profond changement des cépages, signe, en l'occurrence, du passage d'une viticulture traditionnellement tournée vers le marché intérieur devenue, il y a dix ans, abruptement, une culture d'exportation.

Malgré la diversité des situations locales et d'une quarantaine de cépages recensés dans les statistiques (21 rouges et 19 blancs), huit cépages occupent environ 90 % des surfaces viticoles, situation inchangée depuis le début des années 1990 (fig. 4). Cependant on observe des changements notables de leurs poids relatifs. Ainsi la proportion des vins blancs a chuté de 40 à 30 % et ceci pratiquement en l'espace de quatre ans (1998 à 2001, période de la croissance maximale du vignoble).

Le principal signe de la conversion d'une viticulture régionale traditionnelle vers une industrie tournée vers le marché mondial est le recul du cépage rustique traditionnel *país*, cultivé sur des terres non irriguées, essentiellement en dehors de la *Valle Central*, donnant des vins forts et peu appréciés par les

---

8. Du début à la moitié des années 1990, le Canada à lui seul importait plus de la moitié du vin chilien en vrac et plus des deux-tiers des vins embouteillés. À partir de 1995, les États-Unis deviennent grand importateur de vins chiliens, quoique assez fluctuant d'une année sur l'autre – l'Amérique du Nord restant le premier marché des vins chiliens.

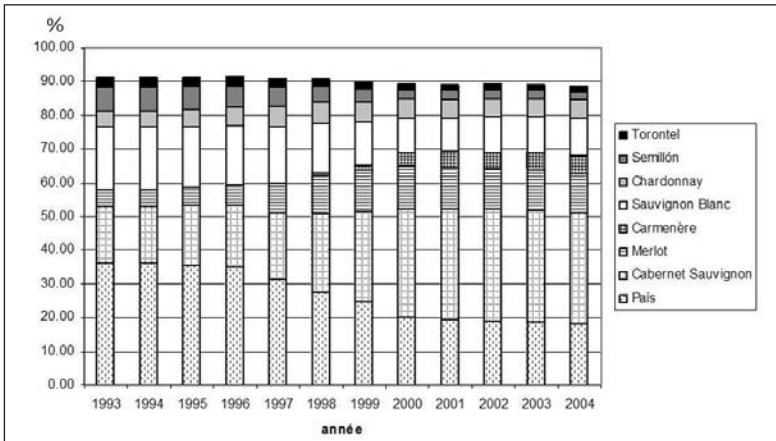


Figure 4 – Évolution des principales cépages du vignoble du Maule de 1993-2004. (Nota : données manquantes à 100 % = autres cépages).

(Source : SAG, 2006)

consommateurs des principaux pays d'exportation visés (Amérique du Nord, Union européenne, Japon). Si sa surface absolue reste quasiment inchangée, sa proportion chute de 36 % en 1993 à 18 % en 2004. Parallèlement les cépages d'exportation gagnent du terrain. Ainsi le Cabernet-Sauvignon (devenu l'emblème des vins de cépages chiliens dans les étals des supermarchés occidentaux) voit son poids doubler en l'espace de dix ans (1993 : moins de 17 % ; 2004 : quasiment 33 %) tandis que sa surface quadruple (de 4 200 à 15 900 ha). Il en va de même pour le Merlot occupant en 1993 seulement un peu plus de 5 % (1 350 ha) en surface tandis qu'il couvre en 2004 presque 12 %, correspondant à 5 766 ha du territoire viticole de la région. Le quatrième cépage rouge retenu n'était tout simplement pas présent en 1997 – le Carmenère qui est un cépage probablement importé de France dans les années 1850 où il a quasiment disparu par la suite. Aussi appelé Grande vidure, le Carmenère fait partie de la famille du Cabernet-Sauvignon (Petite vidure) et du Cabernet franc (Vidure) (SARL Centilitres, 2007). Longtemps confondu avec le Merlot et le Cabernet-Sauvignon, ce cépage occupe aujourd'hui plus de 5 % de la surface viticole (2 560 ha) et incarne la nouvelle politique vinicole chilienne, à savoir la promotion de produits bénéficiant d'une forte image de marque d'authenticité ou de terroir.

Parmi les principaux cépages blancs, seul le Chardonnay a pu maintenir son rang (entre 5 et 6 %) dans un contexte de doublement de la surface viticole (2 723 ha en 2004). Ainsi le Sauvignon blanc stagne en surface absolue (autour de 5 000 ha) et régresse proportionnellement en passant de 18,3 % en 1993 à 10,5 % en 2003. On observe cependant en 2004, pour la première fois, un net gain en surface totale (240 ha) et une augmentation en chiffres relatifs.

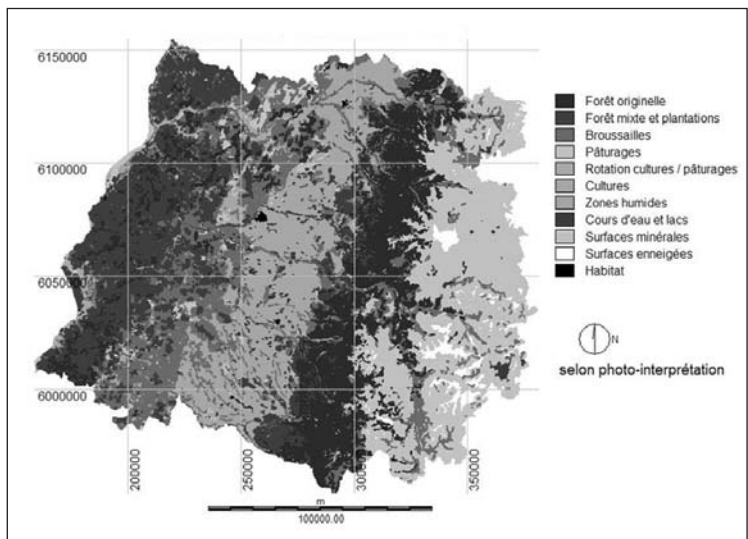
Le Sémillon (6,9 % en 1993) est en chute libre n'occupant, en 2004, plus que 1 123 ha (2,3 % de la surface des vignes à vin). La situation est plus contrastée pour le Torontel : il occupe 50 ha de plus en 2004 qu'en 1993 (750 ha) mais son poids en surface a diminué de 2,8 à 1,6 % durant cette période.

#### IV – Une situation contrastée à l'échelle locale

La région du Maule, 30 296 km<sup>2</sup>, est peuplée par un peu plus de 900 000 habitants. Divisée en 4 provinces et 30 communes (fig. 5), sa capitale Talca est située au cœur de la région, à 250 km au sud de Santiago. Sa configuration physique est typique du pays et s'ordonne longitudinalement (orientation SSO-NNE) en trois entités principales : la cordillère des Andes à l'Est constitue la frontière avec l'Argentine. Au bord du Pacifique s'étend la Cordillère littorale, moins élevée. Entre les deux chaînes de montagne s'étend la *Valle Central* où se concentrent les activités économiques (hors sylviculture et pastoralisme), dont l'agriculture intensive. Il s'agit plus précisément d'une succession de bassins orientés est-ouest, parcourus par des cours d'eau prenant source dans la cordillère des Andes, reliés entre eux – et avec l'ensemble du pays – par la route panaméricaine, l'axe de communication majeur. C'est dans ce couloir (fig. 6), large seulement de 30 à 40 km, que se localise l'essentiel des cultures d'exportation (vignoble à cépages fins et fruits de contre-saison).



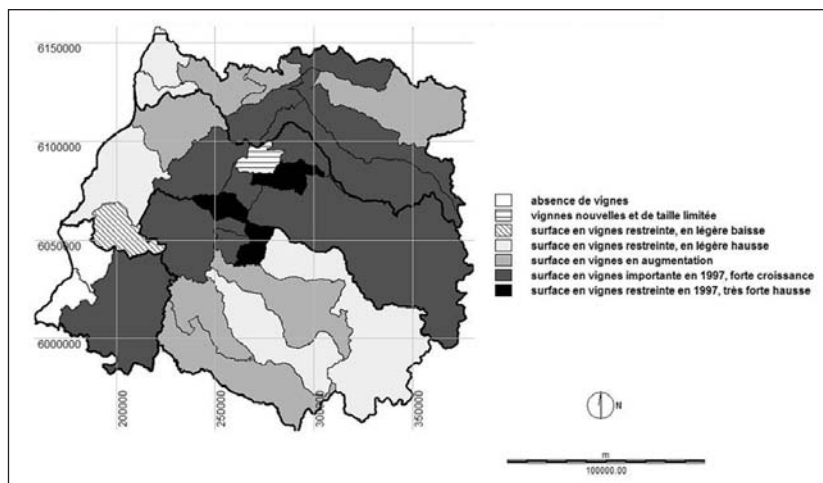
Figure 5 – Le Maule (VII<sup>e</sup> région) : subdivisions administratives en 4 provinces et 30 communes.



**Figure 6 – Maule – occupation du sol (1995). Interprétation de photographies aériennes.**

(Source : SINIA, 2004)

Le climat de la région, de type méditerranéen avec 4 à 5 mois de sécheresse, conjuguée à la disponibilité de l'eau d'irrigation, est considéré idéal pour la viticulture.



**Figure 7 – Typologie des évolutions des vignes à vin entre 1997 et 2004.**

(Source : SAG, 2006)

Si l'évolution générale des surfaces de vignes à vin est en forte hausse dans la région, la situation est nettement plus contrastée à l'échelle communale. La figure 7 essaie de synthétiser ces évolutions par une typologie de communes tenant compte de la situation initiale en 1997<sup>9</sup> ainsi que des taux d'évolution entre cette date initiale et 2004<sup>10</sup> tout en ancrant ceux-ci dans la variation absolue des surfaces des vignes à vin. Deux communes de la Cordillère littorale n'ont pas eu de vignes à vin pendant la période considérée : Chanco et Pelluhue. Une commune (San Rafael) n'hébergeait pas de vignes à vin en 1997 ; 88 ha ont été plantés à partir de 2000. Emedrado est la seule commune dont la surface en vignes à vin (modeste en 1997 : 209 ha) se rétrécit : elle perd 30 ha avant 2000 et est stable depuis. La quatrième catégorie regroupe cinq communes dont la surface en vignes à vin en 2004 est modeste (inférieure à 110 ha par commune) mais, cependant, en légère augmentation depuis 1997. Nous qualifions de « surfaces de vignes en augmentation » les sept communes dont la surface en vignes à vin était limitée en 1997 (inférieure à 400 ha, mis à part Rauco qui en avait 1 000) et dont la croissance sur les dernières sept années était modérée. On note des gains allant de 132 à 362 ha par commune. Les deux dernières catégories de la carte correspondent, d'une part, à des communes dont la surface en vignes à vin était déjà importante en 1997 tout en augmentant fortement et, d'autre part, à des communes, partant de presque rien et dont la croissance a été fulgurante. Dans les deux cas, les communes se situent dans la *Valle Central*<sup>11</sup>. Figurent en gris foncé sur la carte les communes dont les vignes à vin couvraient déjà en 1997 une surface importante (de 400 à 4 000 ha) et dont l'augmentation absolue est très forte (entre 700 et 2 300 ha par commune en sept ans) donnant des taux d'accroissement élevés, souvent supérieurs à 50 %. Seule la commune de Cauquenes (SW) échappe à la règle. Seconde commune de la région en surface de vignes à vin en 1997 avec un peu plus de 4 000 ha, elle étend celle-ci encore de presque 700 ha mais le gain relatif (17 %) apparaît modeste par rapport aux autres communes la faisant ainsi reculer au quatrième rang en 2004. Enfin, trois communes de taille modeste, proches de la capitale régionale, avaient tout au plus 100 ha de vignes à vin en 1997 mais on y recense respectivement 459, 655 et 1 746 ha en 2004. Il s'agit, en l'occurrence, clairement de communes, dont les sols sont irrigables et de bonne qualité, où de grandes entreprises, ayant les capitaux nécessaires, ont créé des domaines viticoles à partir de presque rien en quelques années illustrant parfaitement le qualitatif donné à l'essor du vignoble chilien : une culture d'exportation, sensible aux fluctuations du marché mondial.

---

9. Année des premières statistiques à échelle communale.

10. Les statistiques communales de 2004 n'ont été publiées qu'en février 2006.

11. La carte à découpage communal peut induire en erreur. Plusieurs communes s'étirent jusqu'à la frontière argentine. Toutefois, les vignes sont localisées quasi exclusivement dans la vallée centrale (fig. 6).

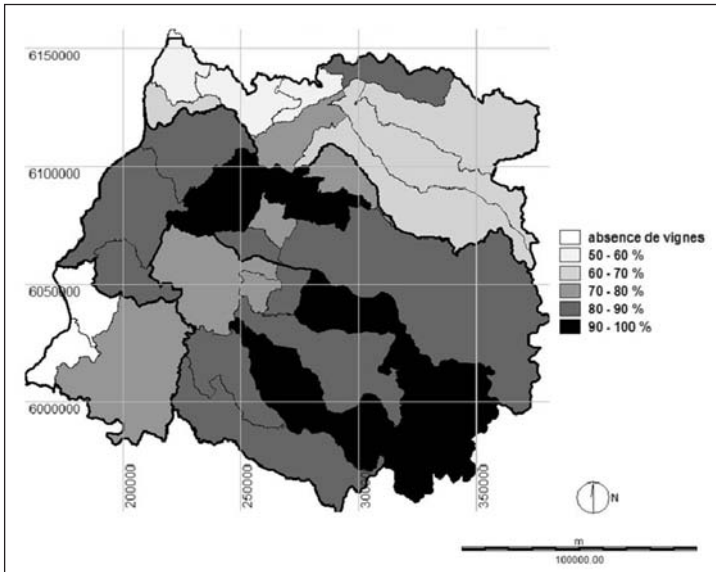


Figure 8 – Pourcentage des vignes à vin rouge en 2004 dans le Maule.

(Source : SAG, 2006)

Le Maule produit surtout des vins rouges (fig. 8 et 4). Dans toutes les communes la part des vignes à vin rouge est dominante ; celles-ci ont gagné 10 % supplémentaires, en surface, entre 1997 et 2004 faisant passer la moyenne régionale à 77 %<sup>12</sup>. Cependant, comme le montre la figure 8, la situation locale est contrastée. On note une concentration relative des vignes à vin blanc dans la province de Curicó (Nord). En règle générale, les communes dont la part des vignes à vin blanc est importante (plus de 30 %) ont des surfaces à vignes à vin assez réduites, exception faite de Molina, Rauco et Curicó, situées dans la province de Curicó.

En analysant séparément les vignes à cépages rouges et blancs, force est de constater que climat et sols aboutissent à une régionalisation des principaux cépages. Les localisations préférentielles résultent à la fois du compartimentage ouest-est du relief et du gradient climatique général nord-sud. Les figures 9 et 10 montrent les « surreprésentations<sup>13</sup> » des principaux cépages rouges et blancs. Sur la figure 9 on voit clairement que le Pais est désormais cantonné aux terroirs de la Cordillère littorale. Le Merlot – et dans une moindre mesure

12. Les quatre cépages rouges totalisent, en 2004, environ 70 % de la surface des vignes à vin (fig. 4), les quatre cépages blancs à peu près 20 %. Les 10 % restants correspondent à une vingtaine d'autres cépages. Là encore, plus des deux tiers sont des vignes à vin rouge (7 %).

13. Nous appelons « surreprésentation » une surface en vigne d'un cépage donné excédant la moyenne et un écart-type de la région.

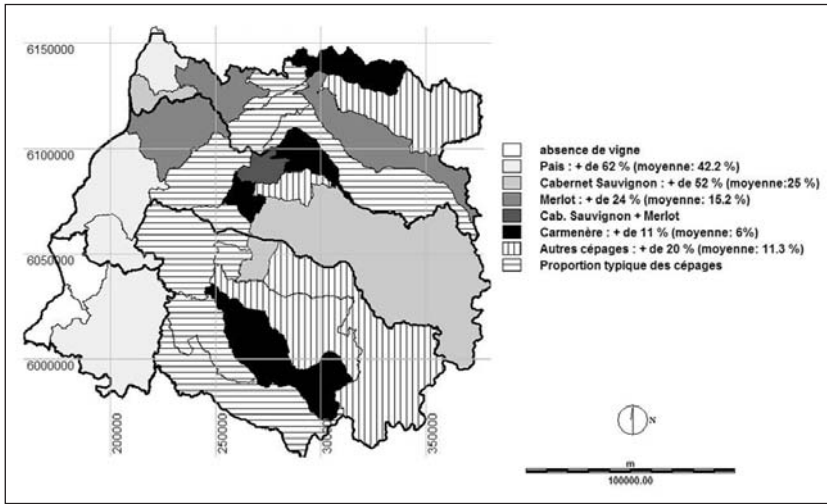


Figure 9 – La répartition des principaux cépages rouges dans le Maule en 2004.

(Source : SAG, 2006)

le Cabernet-Sauvignon – sont plantés préférentiellement dans le nord du Maule tandis que les communes où le Carmenère et les cépages minoritaires dépassent significativement la proportion régionale côtoient celles ayant une composition régionale typique de cépages rouges, tout au long de la *Valle Central*.

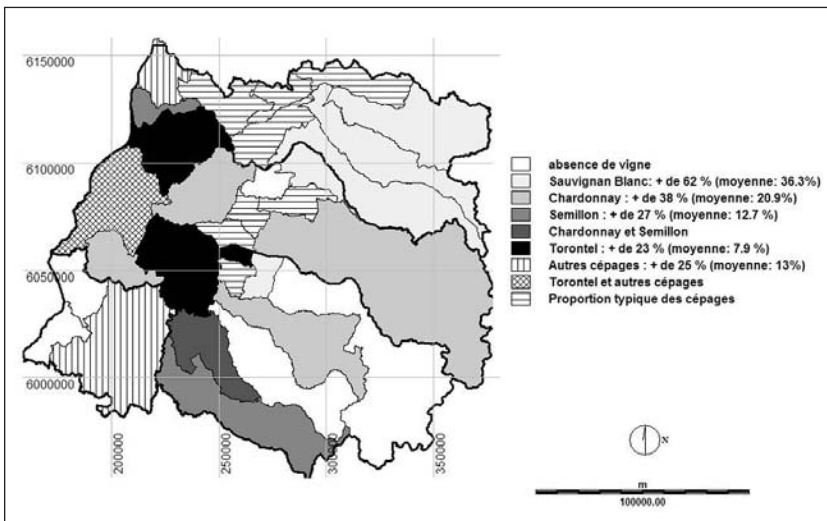


Figure 10 – La répartition des principaux cépages rouges dans le Maule en 2004.

(Source : SAG, 2006)



En ce qui concerne les cépages blancs, on constate d'abord leur absence dans trois communes pourtant viticoles. Si le Sauvignon blanc est notamment présent dans le nord de la région, le Torontel et les cépages minoritaires sont préférentiellement plantés dans la Cordillère littorale. La proportion du Chardonnay est importante dans le centre (provinces de Talca et dans le nord de Linares).

Après la phase de plantations massives entre 1997 et 2000, où l'on passe de 28 862 ha en 1997 à 45 050 ha en 2000 (+ 56 % en trois ans), nous observons actuellement de fortes dynamiques économique et commerciale de la filière vitivinicole avec l'arrivée en âge de production des surfaces récemment plantées. Même si la surface en vignes à vin continue à augmenter, à un rythme beaucoup plus lent (elle s'est étendue de seulement 3 222 ha entre 2000 et 2004, soit un taux d'évolution de 7 % pour les dernières quatre années), les dernières années ont été marquées à la fois par le remplacement de cépages et des efforts considérables dans les domaines de la vinification et des stratégies de commercialisation. Concernant le remplacement de cépages, considérés peu en phase avec les débouchés, notamment à l'étranger, rappelons que les statistiques portant sur les surfaces de vignes à vin indiquent seulement le solde et, de ce fait, ne tiennent pas compte des arrachages ni des replantations éventuelles. Ces remplacements de cépages sont, dans un contexte de véritable boom vitivinicole, encore l'exception, et concernent quasi exclusivement les vignes traditionnelles de type Pais. Celles-ci ont perdu 557 ha entre 1998 et 2004, soit un recul de 6 %, mais occupent, en 2004, encore 8 731 ha, soit 18 % de la surface totale de vignes à vin, constituant de fait, là où l'irrigation est possible, un réservoir important d'ajustement de la politique viticole régionale pour les années à venir.

Le second point mentionné, les améliorations de vinification et les efforts en matière de stratégie commerciale, est, sans doute, actuellement le plus important pour l'avenir de la filière vitivinicole car il s'agira d'écouler une production en forte augmentation. En effet, en moyenne des années 2003/2004 le Maule a produit 870 615 hectolitres de vin de plus que pendant la moyenne des années 2000/2001, soit une augmentation de 38 % en trois ans. Si les exportations, le principal débouché, sont également en forte hausse, la production chilienne reste, en grande partie, cantonnée dans le segment des vins « bon marché » – un constat notamment vrai pour les exportations vers l'Europe. Or les dernières statistiques en matière d'exportation soulignent un profond changement commercial avec une croissance rapide des exportations des vins fins, dont des vins d'appellation d'origine. Ainsi, la vitiviniculture du Maule, exemplaire pour l'ensemble du pays, a franchi durant les années 1990 un premier cap : se hisser au niveau international (augmentation des surfaces viticoles, sélection de cépages demandés et de gros efforts dans la vinification). Cependant, les vins chiliens n'ont pas encore, dans leur grande majorité, une réputation suffisante leur permettant de générer une forte valeur ajoutée.

La mise en place du programme territorial intégré de l'industrie vitivinicole du Maule, « *Vinos de Chile 2010* », souligne clairement l'émergence

d'une véritable politique vitivinicole régionale tout en projetant des jalons d'échéance pour les objectifs à atteindre. Il s'agit d'un plan associant les principaux acteurs régionaux de la filière : industries, organismes publics (CORFO, INDAP,...) et universités. L'objectif général est d'

« améliorer la compétitivité de l'industrie vitivinicole et positionner la région (Maule) comme producteur de vins de qualité sur les marchés national et international » (Vinos de Chile 2010, 2005).

Pour cela, le programme prévoit des fonds nécessaires pour promouvoir les innovations technologiques dans l'industrie, augmenter la présence du Maule dans les salons de vin et autres moyens de marketing et favoriser le tourisme (routes des vins). À cela s'ajoutent des aides à la formation et des actions afin de favoriser l'investissement de capitaux étrangers. Concernant les produits, le programme ambitionne de positionner une partie de la production régionale dans le secteur haut de gamme en créant des vins de terroir. Le cépage Carmenère est explicitement cité comme le cépage emblématique de la région.

Ainsi, fort de son dynamisme actuel et loin des doutes européens, l'avenir, au moins pour les prochaines années, de la vitiviniculture du Maule semble être tracé à moins que la concurrence internationale ou les écarts sociaux, qui ne cessent de se creuser entre grands propriétaires et petits paysans, trop souvent simples producteurs de raisin, ne débouchent sur des tensions pouvant assombrir cet avenir.

## Bibliographie

- CHILI. Instituto Nacional de Estadísticas, 2004 – *Enfoque estadístico. Estudio sectorial: Bodegas de vino en Chile: desde Coquimbo al BíoBío.* : [http://www.ine.cl/ine/canales/actualidad/menu\\_apoyo\\_canal/archivo\\_documentos/pdf/2004/bodegasdevino271004.pdf](http://www.ine.cl/ine/canales/actualidad/menu_apoyo_canal/archivo_documentos/pdf/2004/bodegasdevino271004.pdf)
- GOBIERNO REGIONAL DE MAULE, Talca, 1999 – *Análisis Viticultura Regional y Diseño Medidas Políticas, Resultado del proyecto Análisis Viticultura Regional.* Talca : CONSEC Ltda., 47 p.
- Les francs-tireurs de la vigne. *Le Monde*, Paris, 22 mars 2005, p. 14.
- PSZCZÓLKOWSKI Filippo, 1990 – Reconversion de la Industria Vitivinícola en el secano interior Centro-Sur. In : *Seminario sobre la articulación de la agricultura tradicional con las cadenas agroexportadoras organizando por la División Agrícola Conjunta CEPAL (Comisión Económica para América Latina y el Caribe) / FAO.* Santiago de Chile, 26-28 septembre 1990, 24 p.
- SERVICIO AGRICOLA Y GANADERO (SAG), 2006. – *Catastro Viticola Nacional.* : [http://www.sag.gob.cl/.../BIBL\\_INSYPROD/BIBLIO\\_INS\\_VINOS/BIBLIO\\_INS\\_VINOS\\_INFORMES/CATASTRO\\_2004.PDF](http://www.sag.gob.cl/.../BIBL_INSYPROD/BIBLIO_INS_VINOS/BIBLIO_INS_VINOS_INFORMES/CATASTRO_2004.PDF)
- SARL CENTILITRES, 2007 – *Chili – un pays des vallées* : <http://www.chili.75cl.com>
- SCHIRMER Raphaël, 2005 – Le Chili, un vignoble à la conquête du monde. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Bordeaux, vol. 58, n° 231-232, p. 329-352.

- CHILI. Servicio Nacional de Aduanas, 2006 – *Informe mensual de Comercio Exterior*. : [http://www.aduana.cl/p4\\_principal/antialone.html?page=http://www.aduana.cl/p4\\_principal/site/edic/base/port/estudios\\_publicaciones.html](http://www.aduana.cl/p4_principal/antialone.html?page=http://www.aduana.cl/p4_principal/site/edic/base/port/estudios_publicaciones.html)
- Sistema Nacional de Información Ambiental (SiNIA), 2004 – *Usos del suelo de la VII región*. : <http://www.sinia.cl>
- SUPP Barbara, 2005 – Im Rausch der Enzyme. *Der Spiegel*, n° 44, p. 72-78.
- TULET Jean-Christian et SANCHEZ ALVAREZ Juan, 2002 – La croissance du vignoble du Chili par l'amélioration de la qualité et l'exportation. *Sud-Ouest Européen*, Toulouse, n° 14, p. 111-119.
- Vinos de Chile 2010. Programa Territorial Integrado Vitivinícola de la Región del Maule (PTI) de CORFO Maule*, 2005. : <http://www.vinosdechile2010.cl/index.htm>

---

### Résumé

---

La restructuration économique chilienne des deux dernières décennies est considérée comme un exemple réussi d'intégration dans l'économie mondiale. Le secteur vitivinicole n'échappe pas à cette règle. Jadis une culture extensive destinée au marché intérieur, il a été profondément remodelé et est désormais une culture d'exportation de référence. Cet article traite de la croissance et de la restructuration de la vitiviniculture du Maule (VII<sup>e</sup> région), situé à 250 km au sud de Santiago. Représentant un peu moins de la moitié de la surface viticole, de la production et des exportations de vin du pays, le Maule est la première région viticole du Chili. Suite à une phase d'expansion en surface rapide à la fin des années 1990, on constate aujourd'hui une sensible augmentation de la production et des exportations. Une véritable politique régionale, intégrant les principaux acteurs, accompagne cet essor et en fixe les objectifs : établir la région (et le pays) comme l'un des principaux exportateurs de vins fins à valeur ajoutée élevée.

**MOTS-CLÉS** : Chili, Maule, vignoble, croissance, mondialisation.

---

### Abstract

---

***Expansion and reorganization of Chilean vineyards. The example of Maule (VII<sup>th</sup> region) : 1995-2005***

*The Chilean economic reorganization during the last two decades is considered to be a successful example of integration in the global economy. The vitiviniculture does not make an exemption to this process. Formerly an extensive culture intended to the internal market, vitiviniculture becomes by a profound reorganization an intensive farming industry almost for export. This publication shows the growth and the reorganization of vitiviniculture in Maule (VII<sup>th</sup> region), 250 km in south of Santiago. Representing nearly the half of vineyard extent, wine production and export of the whole country, Maule is the most important wine region of Chile. After a fast period of growth of vineyards at the end of the 1990s, Maule knows today an important increase of production and export. A real regional policy, including the main players, accompanies this growth while setting the targets: make the region (at the whole country) to become one of the most important exporters of fine wine this high added value.*

**KEYWORDS** : Chile, Maule, vineyards, expansion, globalisation.